



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Extrait du registre des délibérations
de la Commune Saint-Jean-et-Saint-Paul
Séance du 29 novembre 2023

Nombre de conseillers :
En exercice.....10
Présents.....8
Votants.....8
Exprimés.....8

Date de la convocation : 23/11/2023
Date d'affichage : 23/11/2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
Le vingt-neuf à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-ET-SAINT-PAUL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Renaissance,
Sous la présidence de **Madame CALMELS Anne, Maire**

PRESENTS : BRUN Christophe, CALMELS Anne, GARAMPON Olivier, LADET Mathieu, LAYRAL Emmanuel, SAUVEPLANE Pierre, SENTRY Michel, VERLAGUET Mathieu.

ABSENTS EXCUSES : FABRE Cédric, RODIER Jean-Jacques.

SECRETAIRE DE SEANCE Monsieur SAUVEPLANE Pierre a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.
Le nombre de conseillers ayant pris part au vote est de huit.

SEANCE N°2023-10
DELIBERATION N°2023-10-3
INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Désignation des représentants
PNRGC

Vu la délibération n°023-6-7 du 25 juillet 2023 approuvant le projet de la nouvelle Charte du Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du PNRGC ;

Vu le projet de statuts du Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du PNRGC ;

Vu le courrier du 17 octobre 2023 sollicitant les collectivités pour désigner le(s) représentant(s) titulaire(s) et leur(s) suppléant(s) dans le cadre de la mise en place des nouveaux statuts du Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du PNRGC ;

Considérant que le périmètre du territoire du Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du PNRGC a été modifié et qu'une nouvelle Charte a été adoptée ;

Considérant qu'il en résulte que la gouvernance au sein du Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du PNRGC doit être modifiée,

Considérant dès lors que le conseil municipal doit désigner membre titulaire et un membre suppléant auprès de cette instance,

Après un vote du conseil municipal,
à huit voix pour,

- **Est désigné membre titulaire** auprès du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNRGC : SENTRY Michel ;
- **Est désigné membre suppléant** auprès du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNRGC : M. SAUVEPLANE Pierre.

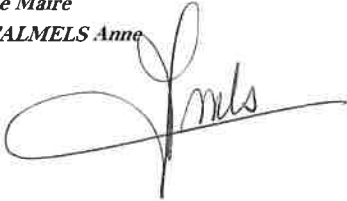
*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents*

*Le Maire
CALMELS Anne
Acte dématérialisé*

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 3 décembre 2023
- par publication sur le site Internet www.saintjeanetsaintpaul.fr le 3 décembre 2023

*Le Maire
CALMELS Anne*



*Le secrétaire de séance
SAUVEPLANE Pierre*



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.